



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

Vietnam

Question écrite n° 5376

### Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des droits de l'homme dans la République socialiste du Vietnam. La France est toujours au premier rang dans la lutte pour les droits de l'homme et pour la démocratie, et pourtant la France va recevoir avec les honneurs le Président de la République socialiste du Vietnam où sont régulièrement bafoués les droits de l'homme et la démocratie. Ce geste va à l'encontre de la tradition fondatrice de la République française. Jusqu'à présent, malgré la pression internationale, surtout celle de l'Europe et en particulier de la France, les dirigeants vietnamiens n'ont pas reculé dans leur politique de répression. C'est pourquoi il lui demande d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour obtenir de la République socialiste du Vietnam un respect total des valeurs humanistes et de la démocratie.

### Texte de la réponse

La France attache une grande importance au respect des libertés civiles et religieuses dans le monde. Dans ce domaine, certains progrès ont été enregistrés durant la dernière décennie au Vietnam. La France observe cependant que la situation reste loin d'être satisfaisante et a en conséquence marqué à plusieurs reprises son inquiétude relative aux récents développements affectant la situation des droits de l'homme dans ce pays. Ces préoccupations sont partagées par l'Union européenne, qui a engagé un dialogue sur les droits de l'homme avec les autorités vietnamiennes. Ce dialogue s'inscrit dans l'esprit de l'accord de coopération euro-vietnamien conclu en 1995, qui fait du respect des droits de l'homme et des principes démocratiques un des éléments fondamentaux de cette coopération. A l'occasion des échanges à haut niveau qu'elles ont régulièrement avec le Vietnam, les autorités françaises ne manquent pas de rappeler les préoccupations de la communauté internationale, tant sur la situation générale des libertés et des droits de l'homme que sur les cas dont elles ont connaissance de personnes incarcérées ou faisant l'objet d'une mesure de détention administrative pour leurs opinions politiques ou religieuses. Ces questions ont naturellement été abordées lors de la visite d'Etat en France de M. Tran Duc Luong, Président de la République socialiste du Vietnam. Une liste de personnes détenues ou en résidence surveillée dont la situation suscite tout particulièrement la préoccupation de la France et de l'Union européenne a été remise à cette occasion aux autorités vietnamiennes. Au-delà, la France poursuivra son action en faveur des droits de l'homme au Vietnam, aussi bien de manière bilatérale que dans le cadre européen, tant que cela restera nécessaire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5376

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire** : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 28 octobre 2002, page 3788

**Réponse publiée le** : 9 décembre 2002, page 4791